

VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2019 N° 2

11/01/2019 au 18/01/2019

I. Affaires publiques

A. Gouvernement

Déplacement à Avignon pour la signature de la convention ANRU vendredi 18 janvier 2019 – Ministère de la Cohésion des territoires – 17/01/2019

Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, et Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, se rendront vendredi 18 janvier, à Avignon, dans le quartier sud, à l'occasion de la signature de la déclaration d'intention relative à la convention de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) permet de mobiliser des moyens importants de l'État par le biais de l'ANRU ainsi que des collectivités territoriales afin de transformer en profondeur les territoires et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

B. Sénat

Question écrite n° 08500 de M. Vincent Delahaye (Essonne - UC) publiée dans le JO Sénat du 17/01/2019

M. Vincent Delahaye attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la question de l'éradication des nids d'espèces exotiques envahissantes, et en particulier des nids de frelons asiatiques.

Depuis 2004, les nids de frelons asiatiques ne cessent de proliférer, de telle manière que de plus en plus de maires sont sollicités afin d'accompagner les particuliers y étant confrontés. Ces frelons asiatiques sont particulièrement agressifs, surtout à proximité de leurs nids, et constituent les premiers prédateurs des abeilles. Ils sont ainsi un danger sanitaire de deuxième catégorie.

Il indique qu'en regard à la dimension collective que représente cette problématique, il est étonnant de constater que la prise en charge financière la destruction de nids incombe aux particuliers sur le terrain desquels les frelons s'installent. Le coût de la destruction de ces nids peut être rédhibitoire pour les personnes aux faibles revenus, laissant alors les colonies prospérer et donc la problématique sanitaire s'aggraver.

Il rappelle qu'actuellement la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité ne fait que disposer qu'un arrêté préfectoral précisera les conditions de réalisation de ces opérations et que les préfets pourront le cas échéant ordonner la destruction de nids, et cela même sur des propriétés privées. Pour autant, le financement de ces mesures n'est pas défini par la loi et il n'est pas prévu que l'État le prenne en charge.

Il souhaite donc connaître l'opinion du Gouvernement sur l'opportunité de confier la prise en charge financière de ces opérations à l'État. Il désire également savoir si le Gouvernement entend enfin mettre en œuvre une stratégie collective efficace de lutte contre le frelon asiatique dans les meilleurs délais.

II. Médias

A. Affaires publiques

Lait contaminé : Lactalis aurait négligé plusieurs alertes – Franceinfo

Selon des informations du Canard enchaîné, avant le scandale, l'entreprise aurait été informée du décès d'un bébé qui aurait bu son lait et de plusieurs salmonelloses chez des nouveau-nés mais ne se serait pas réellement penchée sur ces cas...

VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2019 N° 2

Lactalis savait-elle que plusieurs lots de son lait étaient contaminés par des bactéries très dangereuses pour les nourrissons ? C'est l'hypothèse qu'émet Le Canard enchaîné dans son édition du 9 janvier. Le journal en veut pour preuve une enquête de la répression des fraudes (DGCCRF) à laquelle il a eu accès. L'enquête mentionnerait en effet le décès en avril 2017 – soit huit mois avant l'affaire – d'un nourrisson de six semaines ayant consommé du lait Lactalis. Le même document ferait état de plusieurs nouveau-nés ayant contracté une salmonellose. L'entreprise aurait été alertée, mais n'aurait pas fait suffisamment d'analyses de ses produits.

Les différents points de l'affaire

Selon Le Canard enchaîné, en avril 2017, donc, un nourrisson meurt après avoir consommé du lait Lactalis. Dans les mois qui suivent, plusieurs bébés ayant eux aussi consommé du lait de cette marque sont contaminés par la salmonelle, et une alerte est lancée en décembre. La mère de l'enfant décédé demande alors à Lactalis d'analyser le lait infantile qui lui reste. D'après le journal à ce moment-là, le groupe aurait déjà détecté dans les lots concernés la présence de cronobacters, des bactéries particulièrement dangereuses. Toutefois, il n'aurait pas fait le maximum en matière d'analyse.

Entre juillet et septembre 2017 par ailleurs, toujours selon Le Canard enchaîné, "à quatre reprises, [...] des parents auraient prévenu l'entreprise que leurs nouveau-nés avaient déclaré une salmonellose après consommation du lait infantile" sans que Lactalis n'en tienne compte. Le rapport de la DGCCRF indiquerait même que l'une de ces réclamations "aurait dû faire l'objet d'une attention particulière, puisque l'usine [avait] pris connaissance quelques jours auparavant de la détection de salmonelles" dans les locaux de production.

[Entre rats et coquelicots, les convictions d'Anne Hidalgo vacillent – L'opinion – 15/01/2019](#)

Qu'il était enthousiaste, le tweet de bonne année de la maire de Paris à l'association Nous voulons des coquelicots ! « Tous mes vœux 2019 à l'association @coquelicots_ qui se bat pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse ! Près de 500 000 personnes ont déjà signé l'appel, et vous ? , s'enflammait Anne Hidalgo. Le coup de pub à cette pétition contestable avait de quoi surprendre.

Elle a été lancée par un journaliste de Charlie Hebdo, Fabrice Nicolino, et par François Veillerette, le fondateur de l'ONG Générations Futures. La pétition prétend éradiquer les phytosanitaires « de synthèse » sans se préoccuper d'autres, comme le sulfate de cuivre, pourtant décriés des agences sanitaires mais labellisés « bio ». Soit. La mairie de Paris s'est engagée à entretenir ses espaces publics sans pesticides de synthèse. « Nous n'en utilisons plus », clamait sur Twitter @Parisjecoute, le fil de la ville qui répond aux questions des administrés.

Raticides. « Comment ça ? », s'est insurgé un internaute. Et les 7,5 tonnes de raticides – un budget à 1,5 million d'euros – épandus pour lutter contre les 37 millions de rongeurs qui grouillent dans la capitale ? Pas des pesticides, peut-être ? « Oui, a dû reconnaître la mairie embarrassée. Les raticides sont des biocides de synthèse, c'est une entorse vis-à-vis de la politique zéro phyto. Nous regrettons cette situation, mais à l'heure actuelle, nous n'avons pas trouvé d'alternative satisfaisante. »

Déferlement de sarcasmes plus ou moins bienveillants sur Twitter. Alors comme ça, on signe des appels pour supprimer le glyphosate, qui n'a pas d'alternative crédible non plus, en exigeant des campagnes qu'elles fassent preuve d'imagination, mais on transige quand le bien-être des parisiens-électeurs est en jeu ? Faites ce que je dis, pas ce que je fais. Et pourquoi ne pas être cohérent et avoir recours aux méthodes ancestrales à Paris aussi ? Chats, pièges, joueurs de pipeau pour noyer les rongeurs dans la Seine...

VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2019 N° 2

[Lyon: la police découvre quatre enfants délaissés dans un logement insalubre – L'Union – 15/01/2019](#)

Les policiers ont découvert quatre enfants livrés à eux-mêmes dans un logement insalubre à Saint-Foy-lès-Lyon samedi 12 janvier. Le père a été interpellé.

Les policiers ont été alertés par les voisins qui se plaignaient du bruit ce samedi 12 janvier dans la matinée à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône).

La direction départementale de la sécurité publique a indiqué que le père des enfants serait parti vers 6 heures le matin même laissant seuls les enfants, âgés de 1 à 11 ans. Les petits ont été retrouvés dans un état déplorable, « très sales », et ils portaient des traces de coup « qu'ils se seraient infligé entre eux ».

Le père interpellé a reconnu les faits, il est convoqué devant la justice en octobre prochain pour « délaissement de mineurs ». Quant aux enfants, ils ont été placés à l'Institut départemental de l'enfance et de la famille.

[Julien Denormandie : "le grand débat, un évènement totalement inédit sous la Ve République" – Sud Radio – 16/01/2019](#)

Julien Denormandie, ministre de la ville et du logement auprès de la ministre de la cohésion des territoires, était l'invité politique de Patrick Roger mercredi 16 janvier sur Sud Radio, à retrouver du lundi au vendredi à 7h40.

Le ministre de la ville et du logement était l'invité de Patrick Roger sur Sud Radio, quelques jours après le drame de la rue de Trévis à Paris. Le ministre a affirmé qu'il était très actif sur le dossier, aux côtés des mairies de Paris et du 9e arrondissement, qui font "de l'excellent travail".

Sachant qu'un millier de personnes ont été impactées par le drame (logement insalubre, sans eau, sans électricité, fenêtres cassées), la priorité est de les reloger : "pour le relogement, des fonds sont débloqués par mon ministère. Quel que soit le montant, les collectivités financeront ce relogement. Mais il faut aussi que les fonds des assureurs soient mobilisés".

[Le bailleur aux 35 logements dans le collimateur – Le Télégramme – 17/01/2019](#)

Un commerçant brestois de 41 ans, propriétaire de 35 logements à louer, comparait hier, devant le tribunal correctionnel de Brest. Au centre des débats, un logement d'une petite dizaine de m2, jugé insalubre par les services d'hygiène de la ville et occupé par un locataire vulnérable.

Ce gérant de trois sociétés de vente de véhicules fait bonne figure devant le tribunal. Il se dit investisseur plutôt que bailleur professionnel et explique que l'insalubrité du logement provient du comportement et de la dérive sociale de son locataire. « Ce logement était en parfait état en début de bail et aucun problème n'avait été observé pendant les années précédentes de location, avant même que je l'achète ». Il explique que ce locataire, en proie à de sévères problèmes d'alcool, ne payait plus ses factures d'électricité, ne chauffait et n'entretenait plus du tout le logement. « Les canettes de bière jonchaient le sol... Oui, le logement est devenu très sale au fil du temps, mais je n'y suis pour rien ».

B. Nuisibles

[Logements, restaurants : la prolifération des blattes donne le cafard – La Dépêche – 12/01/2019](#)

En centre-ville d'Albi, une société de déblatation constate que les cafards grouillent dans certains restaurants « touristiques » qui les contactent pour des traitements curatifs.

Loin d'être obéissants, les cafards s'installent et se reproduisent très facilement. Ils étaient les seuls insectes à avoir survécu à Hiroshima. Signe d'insalubrité, ils seraient nombreux à trouver leur nid douillet dans certains immeubles vétustes autour de la cathédrale, selon Gilbert Goddefroy, de la société Ecotek, spécialisée en désinfection de blattes.

VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2019 N° 2

Dans ses interventions, le technicien observe tout et n'importe quoi. Bien souvent, les restaurants font aussi appel à lui. Mais lorsqu'il arrive sur place, il constate «très souvent» des cas d'extrême urgence liés à l'hygiène.

«Les restaurants avec des cafards, c'est bien plus courant qu'on ne le croit», assure-t-il. «Beaucoup font plus de traitements curatifs que du préventif malheureusement. On intervient souvent dans des endroits touristiques mais parfois je m'y refuse à y aller, car certains ne sont pas dans cette démarche réventive, mais ils mettent très vite la clé sous la porte».

Ce que confirme de son côté François Bouyssie, de Bio 3D, désinsectiseur dans le Tarn et l'Aveyron : «La loi impose aux restaurateurs des traitements préventifs. Mais assez régulièrement, c'est négligé. Certains attendent le point de non-retour pour nous appeler», constate le professionnel.

[Acariens, pas bons à rien – Libération – 13/01/2019](#)

Sale bête allergène pour certains humains, l'acarien est précieux pour la bonne santé des sols et des plantes. Mais beaucoup reste à découvrir sur son rôle dans l'éco-système.

Leur réputation n'est pas des plus reluisantes. Les acariens sont avant tout connus pour les méchantes rhinites, l'asthme, l'urticaire, voire l'eczéma qu'ils provoquent chez les humains. Ce n'est pas directement de leur faute, mais de celle de la guanine présente dans leurs déjections. Seule une dizaine d'espèces, connues sous le nom d'«acariens des poussières», est capable de provoquer des allergies, soit une toute petite partie des 50 000 espèces d'acariens identifiées. Les scientifiques soupçonnent qu'on approche en réalité davantage du million.

[Punaises de lit : pourquoi elles arrivent à Nice ? – Tribuca.net – 15/01/2019](#)

Les cas d'invasion se multiplient depuis quelques années, et il existe une explication assez surprenante à ces proliférations.

Elle se dénomme Cimex lectularius de son nom vernaculaire, elle prolifère dans de nombreuses régions du monde et affectionne tout particulièrement, pour installer sa colonie, les matelas, canapés et autres meubles en bois (avec le sapin pour préférence), surtout dans le bâti ancien. Problème : son éradication est quasi-impossible, même avec un traitement adéquat. Il faudra parfois se résoudre à jeter mobilier et pièces de tissus suspects. Car la petite bestiole peut provoquer de sérieuses lésions dermatologiques pour qui la fréquente d'un peu trop près. Synonyme de foyer mal tenus ou d'hébergements suspects, notre petite punaise aujourd'hui s'attaque, à Nice comme ailleurs, à de plus cossues copropriétés. L'origine de ce changement radical de biotope ? Les professionnels de l'immobilier ont peut-être la réponse : la prolifération des... AirBnB.

[Paris: le cinéma MK2 Quai de Loire dément la présence de punaises de lit dans ses salles – BFMTV – 16/01/2019](#)

Le cinéma MK2 Quai de Loire à Paris dément être à nouveau confronté à la présence de punaises de lit dans ses salles, comme le relayaient des internautes. En fin d'année, une salle du cinéma avait dû subir une opération de désinsectisation.

Le cinéma MK2 assure ce mercredi qu'il n'y a pas de punaises de lit dans ses salles. Ces derniers jours, des internautes relayaient sur Twitter le témoignage d'un spectateur qui se plaignait de "piqûres sur les coudes et le bas du dos" après une séance dans ce cinéma du 19e arrondissement.

"Nous vous confirmons qu'il n'y a pas de punaises de lits. Un plan de prévention est en place sur notre réseau, accompagné de détecteurs canines. Pas plus tard que la semaine dernière une nouvelle action préventive a été effectuée au mk2 Quai de Loire", précise la direction du cinéma, contactée par BFM Paris.

[Les apiculteurs innovent dans la lutte contre le frelon asiatique – La Dépêche – 17/01/2019](#)

En marge de la semaine du Miel, les pros de l'apiculture et leurs partenaires ont rouvert le dossier de la lutte contre le frelon, prédateur numéro 1 des abeilles.

VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2019 N° 2

Les années passent et le frelon asiatique poursuit son implantation en Lot-et-Garonne. Depuis deux ans, la relative douceur des hivers lui a permis de poursuivre son installation dans le département. C'est un prédateur de l'abeille et les apiculteurs innovent dans la lutte contre la bestiole en jaune et noir.

La réflexion sur les moyens de restreindre son avancée appelle aux nouvelles technologies. Dans le cadre du plan pour l'apiculture mené en concertation avec le conseil départemental, le syndicat professionnel « L'Abeille gasconne » est entrée en contact avec des pilotes de drones. But de l'opération aérienne : repérer les nids au début de la saison dans les territoires les plus infectés. « Clairement » signale Bertrand Auzeal, le président de « L'Abeille gasconne ». « On parle là de la périphérie des villes. Le frelon y est très présent. » Selon ce responsable, 2019 doit être une année de tests avant de passer à la mise en place éventuelle l'an prochain.

[Marmande : le frelon asiatique s'est montré plus actif en 2018 – Sud Ouest – 17/01/2019](#)

Une quarantaine de signalements ont été faits l'année dernière, en nette hausse par rapport à 2017. C'est un sujet qui revient régulièrement dans la bouche des Marmandais et qui les inquiète légitimement : le frelon asiatique et sa prolifération sur le territoire.